

Prêt d'honneur création, reprise, croissance

INITIATIVE BASSINS BRIEY-ORNE

Présentation du dispositif

Initiative Bassins Briey-Orne aide à renforcer les fonds propres de porteurs de projets et à obtenir ainsi un financement bancaire complémentaire. L'obtention d'un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties, qui labellise le porteur de projet, facilite ensuite la bancarisation de son projet.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Le prêt d'honneur concerne tous les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise de tous secteurs.

Pour quel projet ?

- Présentation des projets

Le dispositif vise tous types de projet de création et de reprise d'entreprise, développement d'entreprise, transition (trésorerie).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt d'honneur dépend du projet et des besoins en fonds propres.

Le prêt d'honneur, accordé à titre personnel, est destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à formuler auprès d'Initiative Bassins Briey-Orne.

Organisme

INITIATIVE BASSINS BRIEY-ORNE

- **Centre d'activités Economiques de Franchepré**
Pépinière d'entreprises Homegal
54240 JËUF
Téléphone : 03 82 47 11 00
Télécopie : 03 82 47 11 05